



L'Île-des-Sœurs, le 30 août 2017

Monsieur Marc Miller

Député de Ville-Marie - Le Sud-Ouest - Île-des-Sœurs

Sujet : Impacts majeurs de l'intensification des travaux du nouveau Pont Champlain sur les résidents et les travailleurs de L'Île-des-Sœurs

Monsieur le député,

Le 21 juin dernier, Signature sur le Saint-Laurent (SSL) tenait une réunion d'information au centre communautaire Elgar de L'Île-des-Sœurs, pendant laquelle les résidents apprirent de son intention de fermer le boulevard René-Lévesque ainsi que la bretelle sur L'Île-des-Sœurs donnant accès à la 15 Nord, de 2017 jusqu'à la fin des travaux, soit pendant près de 18 mois.

Interpellée par les enjeux majeurs de mobilité et de sécurité pour les résidents et des travailleurs de l'île, soucieuse des nombreuses entraves auxquelles les résidents ont déjà dû faire face au fil des années, et à la demande de l'arrondissement Verdun, l'APRIDS entreprit une campagne de mobilisation.

Notre première démarche fut de créer une pétition en ligne, qui fut signée par près de 950 personnes à ce jour. À la fin juillet, nous avons rencontré SSL afin de proposer des recommandations visant notamment le maintien de l'ouverture de la bretelle donnant accès à la 15 Nord, ainsi que plusieurs autres mesures d'atténuation.

De nombreux groupes de résidents nous ont fait part de leur inquiétude, tant pour les retards quotidiens dus aux embouteillages dans ce qui sera la seule voie d'accès de l'île, que pour les risques de santé publique en cas blocage prolongé de cet unique et dernier axe de circulation routière.

Avec Bell Canada, nous avons convié les instances municipales, provinciales et fédérales à une table ronde qui aura lieu le 15 septembre et à laquelle vous êtes invité.



En date d'aujourd'hui, SSL maintient toujours son intention de fermer complètement le boulevard René-Lévesque ainsi que la bretelle donnant accès à la 15 Nord. Les mesures de mitigation proposées par SSL nous paraissent largement insuffisantes.

En raison de l'inquiétude et l'insatisfaction grandissantes des résidents et des travailleurs de L'Île-des-Sœurs, nous souhaitons vous rencontrer afin de faciliter la mise en place de solutions acceptables.

Étant donné l'échéancier serré ainsi que l'ampleur des entraves prévues, permettez-moi d'espérer une intervention rapide de votre part.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, M. Miller, mes salutations distinguées.

Philippe Tremblay, ing
Président de l'APRIDS
514-262-9531
www.aprids.ca
[Facebook](#)